Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

SOUTIEN AUX PETITS PRODUCTEURS POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET LA COMMERCIALISATION DU CAJOU

Avril 2020

ODD:	1 PAS DE PAUVRETÉ; 2 FAIM «ZÉRO»
Pays:	Guinée-Bissau
Code du projet:	TCP/GBS/3603
Contribution de la FAO:	100 000 USD
Période de mise en œuvre:	30 juin 2016 – 30 juin 2019
Contacts:	Bureau de la FAO Guinée-Bissau FAO-GW@fao.org

Partenaires

Ministère de l'agriculture et du développement rural.

Bénéficiaires

Les producteurs de cajou vulnérables (150 bénéficiaires directs) dans les régions de Bolama, Biombo et Bafata.

Contribution au Cadre de programmation par pays

Domaine prioritaire 1: Performance, durabilité et efficacité des systèmes d'agriculture familiale. Effet 1: Les petits exploitants familiaux et les populations vulnérables améliorent durablement les productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et alimentaires, ainsi que la compétitivité des produits agricoles. Produit 1.1: Les petits exploitants familiaux et les populations dans les régions vulnérables augmentent et diversifient les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Description du projet

Le cajou est la principale culture d'exportation de la Guinée-Bissau avec une production annuelle de 200 000 tonnes, ce qui en fait le deuxième pays producteur africain et le quatrième au niveau mondial. Cette activité présente donc d'énormes potentialités pour accélérer la croissance économique et sociale de façon durable et améliorer les conditions de vie des populations rurales. Cependant, le développement du secteur est confronté à des difficultés relatives au faible niveau d'investissement dans les vergers, à la faible maîtrise des techniques de production et à une très forte pression parasitaire. Les petits producteurs peinent également à se positionner dans la filière afin de commercialiser de façon équitable leurs produits et souffrent de la faiblesse de structuration de l'industrie.

Pour renforcer les capacités de production et de commercialisation des producteurs, la FAO et l'Union européenne (UE) ont coordonné leurs efforts pour appuyer le développement de la filière à travers la création des mécanismes d'accès au marché pour les associations/coopératives de producteurs de cajou et l'application des bonnes pratiques de production et de post-récolte afin d'augmenter leurs revenus.

Impact

Le projet a permis: i) d'améliorer les vergers du point de vue des techniques culturales (renouvellement progressif des vieilles plantations); ii) d'augmenter la productivité et la qualité de production de cajou; iii) de renforcer le niveau d'organisation des producteurs en coopératives; iv) de mener de premières tentatives de vente collective des productions; et v) d'améliorer les conditions de vie des producteurs.

Réalisation des résultats

Les producteurs de cajou ont reçu un appui pour se regrouper en associations ou coopératives et améliorer leur gestion. Des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des 150 producteurs (50 producteurs sur trois sites) et des leaders d'opinion pour les inciter à créer des coopératives, avec pour résultat la création de neuf coopératives (une coopérative sur chacun des trois sites des trois régions). Des sessions de formation en leadership et gestion des coopératives ont réuni 270 producteurs dans les trois régions. Neuf champs-écoles de producteurs ont été mis en place selon les techniques de piquetage et d'espacement appropriés (les «vergers-écoles») et 5 900 plants de cajou de haute qualité ont été distribués aux bénéficiaires du projet.

Afin de promouvoir une stratégie de commercialisation plus efficace, les coopératives ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités commerciales en techniques de négociation, gestion organisationnelle, comptabilité simplifiée, promotion des produits et suivi et évaluation des prix du marché. Un plan d'affaires a été élaboré pour chaque coopérative.

Mise en œuvre du plan de travail et du budget

La majorité des activités a été réalisée dans les délais prescrits et dans le respect du budget. La seule qui n'a pas pu être menée à bien est l'Activité 2.3 («Mettre en place un programme pilote de système de garantie dans la zone du projet»), en raison de l'absence d'un système fonctionnel de crédit.

Pendant la deuxième année de mise en œuvre du projet, l'Organisation guinéenne de développement, l'organisation non gouvernementale partenaire pour la formation en gestion des coopératives, a démarré ses activités avec retard. Des incompréhensions sur les mandats et les moyens de mise en œuvre ont contraint la coordination du projet à suppléer aux manquements.

Des problèmes de confusion entre les deux sources de financement (FAO et UE) ont obligé à des reversements importants après l'audit ponctuel de l'Union européenne au cours du projet.

Mesures de suivi à l'attention du gouvernement

La création et la mise en place de vergers-écoles dans les sites du projet ont motivé de nombreux agriculteurs à renouveler leurs plantations ou encore à mettre aux normes les espacements des arbres et le maintien des plantations. Il serait important que les départements en charge de l'agriculture dans les sites du projet s'en servent comme modèle pour supporter leurs activités de vulgarisation de bonnes pratiques.

Le cajou restant toujours la culture d'exportation la plus importante pour le pays, une attention particulière devrait être donnée par la Direction des services de protection des végétaux à la surveillance des maladies et ravageurs de l'anacardier qui commencent à se répandre dans le pays, selon une étude diagnostic menée par la Faculté des sciences de l'Université de Lisbonne qui a associé le Bureau de la FAO en Guinée-Bissau à la restitution de ses travaux.

L'absence de politique et de stratégie claires sur la microfinance et les micro-crédits en Guinée-Bissau constitue un handicap pour le développement des coopératives qui devrait être levé au plus vite.

Durabilité

1. Développement des capacités

Les bonnes pratiques culturales acquises, l'existence des coopératives solides et la disponibilité d'instruments techniques d'appui permettront d'assurer la durabilité des résultats obtenus. Les Directions régionales de l'agriculture, les sociétés/communautés religieuses, les organisations non gouvernementales sont mobilisées pour appuyer la pérennisation des actions du projet.

2. Égalité des sexes

Le projet avait prévu au moins 25 pour cent de femmes pour chaque activité. La participation féminine a au final dépassé 35 pour cent, voire 50 pour cent pour la distribution des plants. Malheureusement les femmes ont un accès à la terre limité.

3. Durabilité environnementale

Les techniques culturales promues ont intégré l'aspect de durabilité environnementale. L'espacement entre les lignes et entre les plants lors des mises en place des vergers-écoles permet d'obtenir un environnement plus sain et permet de pratiquer d'autres cultures associées qui favorisent la biodiversité et améliorent en même temps la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

4. Durabilité technologique

L'adoption d'une approche en séquence logique des opérations (identification des plantes mères, sélection des semences, tests de densité, calibrage, étiquetage, préparation de la pépinière, mise en place des champs-écoles producteurs) a permis davantage de flexibilité et une compréhension rapide et facile des producteurs bénéficiaires, ce qui a motivé l'adhésion immédiate aux coopératives.

Les capacités des parties prenantes et des bénéficiaires ont été renforcées, mais ces derniers ont encore besoin d'un suivi pour consolider des actions du projet et renforcer les coopératives.

5. Durabilité économique

Le projet GCP/GBS/034/EC a financé 80 pour cent des actions menées.

Documents et matériel de diffusion produits au cours du projet

- Sélection des semences de cajou de bonne qualité, manuel de formation distribué aux producteurs en 327 exemplaires, Jorge Joaquim Cá (phytotechnicien), Zinha Adriano da Costa Correia (protection des végétaux), Paulo Nacoy (chercheur).
- Leadership dans un contexte organisationnel, associations et coopératives, manuel de formation distribué aux producteurs en 90 exemplaires), Bubacar Djaló (spécialiste en développement rural).

Réalisation des résultats – Matrice du cadre logique

Impact attendu	**Amélioration de la sécurité alimentaire et appui au développement socio-économique durable de la population en Guinée-Bissau en favorisant l'augmentation des revenus des petits producteurs dans la chaîne de valeur du cajou**	
Résultat	Les petits exploitants familiaux améliorent durablement les revenus issus de la commercialisation du cajou	
	Indicateur (s)	Augmentation de 15 pour cent du revenu des 150 producteurs ciblés
	Situation de référence	Plus de 70 pour cent des petits producteurs tirent profit des activités de production et de commercialisation de la noix de cajou. Le revenu moyen d'un producteur est de 1,2 euro par kilogramme de noix de cajou vendu.
	Objectif final	150 petits producteurs (dont la superficie des plantations est comprise entre un et trois hectares) sont organisés en coopératives dans les régions de Bafatá, Biombo et Bolama.
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Les réalisations sont mitigées dans la mesure où la durée de mise en œuvre du projet aurait dû être la même que celle du GCP/GBS/034/EC financé par l'Union européenne, auquel ce TCP contribuait à hauteur de 20 pour cent et était solidaire des résultats et impacts globaux. Les deux projets s'appuyaient l'un sur l'autre et se complétaient. L'Organisation guinéenne de développement, l'organisation non gouvernementale partenaire pour la formation en gestion des coopératives, a démarré ses activités avec retard. Des incompréhensions sur les mandats et les moyens de mise en œuvre ont forcé la coordination du projet à suppléer aux manquements.

Produit 1	Les producteurs de cajou sont mieux organisés en associations /coopératives et la gestion est efficace		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'associations/coopératives de producteurs de cajou organisées	Au moins trois associations/coopératives organisées (une par région bénéficiaire) et fonctionnelles	Oui
Situation de référence	Les associations de producteurs de cajou n'existaient que de façon informelle: les coopératives organisées étaient inexistantes dans les trois zones du projet.		
Commentaires	Ce produit a été intégralement réalisé grâce à des campagnes de sensibilisation et d'appui aux producteurs pour la création des coopératives. Ces campagnes ont été menées auprès de 150 producteurs (50 producteurs sur chacun des trois sites) et de leaders d'opinion. Les sessions de formation en leadership et gestion des coopératives ont réuni 270 producteurs dans les trois régions, avec pour conséquence une meilleure organisation des producteurs et gestion des regroupements. Les coopératives ayant accepté de se structurer sont au nombre de neuf (une coopérative sur chacun des trois sites des trois régions). Le cajou étant un produit stratégique pour l'économie de la Guinée-Bissau, l'organisation des producteurs en associations formelles et en coopératives a été acceptée et encouragée. Cependant les lacunes dans les textes juridiques et réglementaires constituaient un goulot d'étranglement. Le recrutement d'une juriste qui a collaboré avec les producteurs a permis de dépasser cette contrainte.		
Activité 1.1	Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'appui aux producteurs pour la création des organisations et coopératives		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Neuf coopératives ont été créées (trois dans chacune des trois zones ciblées). Des semences de qualité ont été sélectionnées grâce à l'identification des plantes mères et les pépinières préparées. Successivement, 5 900 plants de cajou de haute qualité (venant du Centre de recherche agricole de Coli/Quebo) ont été achetés et distribués aux 126 producteurs bénéficiaires du projet membres des coopératives. Neuf champs-écoles de producteurs ont été mis en place selon les techniques de piquetage et d'espacement appropriés (les «vergers-écoles»). Les vieilles plantations sont en cours de renouvellement.	
Activité 1.2	Réaliser des sessions de formation en gestion, leadership et administration des associations et coopératives		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	En amont de la formation, une mission d'échange entre les producteurs bénéficiaires du projet et les producteurs de l'Association pour le développement du peuple par le peuple (ADPP) dont le siège est à Bissorã, a été organisée afin de permettre aux producteurs d'améliorer leurs connaissances sur l'organisation et la gestion d'une association/coopérative Des campagnes de sensibilisation et d'appui aux producteurs ont été menées pour promouvoir la création des organisations et coopératives. Des sessions de formation en gestion, leadership et administration des associations/coopératives ont également été organisées. Enfin, les statuts des coopératives ont été élaborés en vue de leur légalisation.	

Produit 2	Les producteurs de cajou bénéficiaires augmentent leurs revenus grâce à une meilleure approche de commercialisation (la vente collective du cajou, etc.)		
	Indicateurs		Réalisé
	– Pourcentage d'augmentation du revenu issu de la commercialisation du cajou. – Nombre d'associations/coopératives ayant signé des contrats de vente collective de cajou.	– Augmentation minimale de 15 pour cent du revenu lié à la vente de cajou. – Trois associations/coopératives de cajou signent des contrats de vente collective de cajou.	En partie
Situation de référence			
Commentaires	Si les bénéficiaires ont observé une augmentation de leurs revenus grâce à une l'adoption d'une meilleure approche de commercialisation (vente collective de leur cajou/noix), l'évaluation de cette augmentation a été difficile en raison de la fluctuation des prix pratiqués par les intermédiaires des exportateurs selon les secteurs et les périodes d'achat (période initiale: 350 francs CFA/kilo, période finale: 650 francs CFA/kilo, soit une moyenne de 500 francs CFA/kilo).		
Activité 2.1	Renforcer les capacités commerciales des coopératives en techniques de négociation, gestion organisationnelle, comptabilité simplifiée et adaptée aux réalités, promotion des produits et suivi et évaluation des prix du marché		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Les premières formations ont été organisées et seront renforcées pendant l'exécution de la partie du projet financé par l'Union européenne.	
Activité 2.2	Appuyer l'élaboration d'un plan d'affaires pour chaque association/coopérative		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les formations à l'élaboration de plan d'affaires pour chaque association ont été faites.	
Activité 2.3	Mettre en place un programme pilote de système de garantie dans la zone du projet		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Ce programme pilote n'a pas pu être mis en place durant le projet en l'absence d'un secteur de la microfinance organisé dans le pays (portefeuille de crédit et de dépôts quasi nul). Dans ce contexte, la dynamisation du secteur de la micro-finance est indispensable. Ce processus exige la mise en place d'une structure de référence, dotée de capitaux propres suffisants et de représentation dans chaque région du pays.	

Unité de la diffusion, de la promotion et des rapports (PSSR)

Division relations et mobilisation des ressources (PSR)

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

©FAO, 2020

CA9385FR/1/06.20